

APPEL A COMMUNICATION

**FEMMES ET RELATIONS INTERNATIONALES
AU XX^e SIECLE**

Colloque international co-organisé par le centre
DDMC, Défense et Diplomatie dans le Monde Contemporain (Université de Paris III)
et l'HIRES, Centre d'Histoire des Régulations Sociales
(UPRES 1710 - Université d'Angers)

vendredi 5 et samedi 6 novembre 2004
Paris

Il s'agit de définir quels sont la place et le rôle des femmes dans les relations internationales contemporaines en croisant les domaines de l'histoire des femmes et de l'histoire des relations internationales. Les études proposées devront permettre des approches comparatistes aussi bien dans le temps que dans l'espace. Dans la mesure du possible on évitera que les communications portent exclusivement sur une personnalité ou sur un Etat.

Quatre thèmes regroupés en deux grands ensembles peuvent être distingués :

I - FEMMES ET POLITIQUE EXTERIEURE

A – Les femmes dans les sphères de décision politique et diplomatique

Il semble nécessaire de faire un état assez précis de la question pour pouvoir éventuellement établir un corpus statistique (combien ? à quels postes ?) et une chrono-géographie (quand ? où ?)

Les sphères de décision s'entendent ici comme les lieux du pouvoir en matière de politique extérieure. Plusieurs niveaux doivent être envisagés : les chefs d'Etat ou de gouvernement, les ministres ou secrétaires d'Etat aux Affaires étrangères ; la présence des femmes dans des cercles d'influence autour des décideurs est aussi à prendre en compte : cabinets, conseillers, chargés de mission, etc.

B – Les femmes dans l'exécution des politiques étrangères nationales

On pense bien entendu aux fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères : directrices de services, ambassadrices (femmes ambassadeurs), consules, etc. Afin de fixer la situation actuelle, l'étude des antécédents historiques est nécessaire.

Les personnalités des pionnières de la diplomatie peuvent bien sûr retenir l'attention. Peut-on définir des périodes au cours desquelles l'accès des femmes à la diplomatie s'ouvre, se

réforme ? Ces phénomènes sont-ils liés à des aires culturelles bien identifiées ? A des « moments » particuliers des histoires nationales ?

Quels sont les Etats qui dans le passé ont intégré le plus rapidement et le plus largement les femmes dans l'exécution de leur politique étrangère ? Comment ont-ils « utilisé » ces femmes ? En leur confiant quels postes ? Dans quels pays ? Pour quelles raisons ?

II - FEMMES ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES

C – Les femmes dans les institutions régionales et internationales

L'hypothèse à vérifier ici est celle d'une plus grande présence des femmes au niveau international que dans les politiques étrangères nationales.

A la SDN puis à l'ONU quelles sont les responsabilités confiées à des femmes ? Quels pays représentent-elles ? Ne sont-elles pas cantonnées dans certains domaines bien spécifiques ?

La construction européenne se réfère toujours à des « pères fondateurs », quelle a été la place des femmes dans cette aventure ? Cette interrogation s'étend aux organisations régionales politiques (comme l'OEA ou l'OUA), économiques (telles l'ALENA, l'ASEAN ou le MERCOSUR), militaires (OTAN, Pacte de Varsovie, UEO).

D – Les femmes dans les mouvements féminins, féministes et/ou internationaux

Ce sont d'autres acteurs des relations internationales dans lesquels les femmes jouent des rôles importants, notamment dans les mouvements pacifistes et internationalistes.

La question du droit des femmes dans le monde apparaît aujourd'hui comme un enjeu des relations internationales. Dans quelles instances ou organisations, ce combat est-il mené par les femmes ?

Est-il possible de dresser une typologie des mouvements féminins et féministes intervenant dans les relations internationales ? Quelles formes prend ce militantisme ? Pour imposer quelles idées ? Peut-on faire une évaluation des résultats obtenus par ces mouvements ?

Dans des mouvements humanitaires, de défense des droits humains, quelle est la part respective des hommes et des femmes ?

Comité d'organisation : Jean-Claude Allain (Paris III), Christine Bard (Angers, IUF), Jean-Marc Delaunay (Paris III), Yves Denéchère (Angers), Françoise Gaspard (EHESS), Elisabeth du Réau (Paris III).

Les propositions de communication avec un titre, la présentation du contenu (15 lignes) et un cv succinct sont à envoyer conjointement à :

jmdelaun@univ-paris3.fr

et

yves.denechere@univ-angers.fr